

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-15-0541 du 06/03/2015**

Arrêté du 3 mars 2015

ARRETE DU 3 MARS 2015 RAPPORTANT CERTAINES DISPOSITIONS DE L'ARRETE DU 4 DECEMBRE 2014  
PORTANT AFFECTATION, NOMINATION ET PROMOTION D'ECHELON DANS LE GRADE D'INSPECTEUR  
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE AU TITRE DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2015

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté du 3 mars 2015 rapporte certaines dispositions de l'arrêté du 4 décembre 2014 portant affectation, nomination et promotion d'échelon dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Date d'application : 1<sup>er</sup> semestre 2015

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ DU 3 MARS 2015 RAPPORTANT CERTAINES DISPOSITIONS DE L'ARRÊTÉ DU 4 DÉCEMBRE 2014 PORTANT AFFECTATION, NOMINATION ET PROMOTION D'ÉCHELON DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE AU TITRE DU 1ER SEMESTRE 2015..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ DU 3 MARS 2015 RAPPORTANT CERTAINES DISPOSITIONS DE L'ARRÊTÉ  
DU 4 DÉCEMBRE 2014 PORTANT AFFECTATION, NOMINATION ET PROMOTION D'ÉCHELON DANS  
LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE AU TITRE  
DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2015



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des Finances  
et des Comptes publics

**ARRÊTÉ**

Arrêté du 3 mars 2015 rapportant certaines dispositions de l'arrêté du 4 décembre 2014  
portant affectation, nomination, et promotion d'échelon dans le grade d'inspecteur  
divisionnaire des finances publiques hors classe au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2015

**LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 fixant le statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des finances publiques ;

**ARRÊTE :**

**Article premier** : la nomination de M. Jean-Pierre LETONDOT (N° DGFIP 153734) dans le grade d'inspecteur divisionnaire hors classe à compter du 01/01/2015 est retirée.

**Article 2** : les autres dispositions de l'arrêté du 4 décembre 2014 sont maintenues.

**Article 3** : le présent arrêté prend effet à compter de ce jour et sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 3 MARS 2015

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE,  
CHEF DU BUREAU RH-1B

CÉLINE CASTELEYN